

Produits électriques et biogaz

Le marché des produits renouvelables en 2019



Résultats d'un sondage effectué auprès des entreprises suisses d'approvisionnement en énergie, sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Réalisé par l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE
Janvier 2021

Contenu

1.	En un coup d'œil	3
1.1	Produits électriques issus d'énergies renouvelables	3
1.2	Produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz	5
2.	Définitions	6
3.	L'enquête de marché	8
3.1	Délimitation du marché	8
3.2	Méthode utilisée pour la collecte des données	8
3.3	Représentativité	9
4.	Evolution du marché de l'électricité jusqu'en 2019	10
4.1	Offres	11
4.1.1	Origine des produits électriques	12
4.2	Demande	12
4.2.1	Part à la consommation totale d'électricité	12
4.2.2	Commandes de produits	13
4.2.3	Demande en fonction du type de produit	14
4.2.4	Demande en éco-électricité <i>naturemade star</i>	14
4.2.5	Demande de la part des entreprises et des gros clients	15
4.3	Produits Green Default avec opting-out	16
4.4	Produits Green Default sans opting-out	17
5.	Produits mixtes	18
5.1	Composition en fonction des agents énergétiques	19
5.1.1	Électricité produite par les usines d'incinération des ordures	20
6.	Produits purs	21
6.1	Produits électriques à base d'énergie hydraulique	21
6.2	Produits électriques à base de nouvelles énergies renouvelables	22
6.2.1	Produits électriques à base d'énergie solaire	23
6.2.2	Produits électriques à base d'énergie éolienne	24
6.2.3	Produits électriques à base de biomasse	25
7.	Evolution du marché du biogaz jusqu'en 2019	26
7.1	Offre	26
7.2	Demande	27
7.2.1	Part à la consommation totale de gaz	27
7.2.2	Commandes de produits	28
7.2.3	Demande en fonction du type de produit	28
7.3	Produits par défaut sans possibilité d'opting-out	30

En raison des arrondis, de très légers écarts peuvent apparaître dans les sommes et les valeurs en pourcentage présentées dans ce rapport.

Ce sondage a été financé par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE). Photos de couverture: Pixabay; Susanne Beeck, Pixelio

1. En un coup d’œil

1.1 Produits électriques issus d’énergies renouvelables

29 % de la consommation totale d’électricité a été couverte par des produits renouvelables

L’analyse du mix électrique des fournisseurs suisses¹ en 2019 (marquage de l’électricité 2019²) montre que 75 %, donc les trois quarts (2018: 74 %) de l’électricité consommée en Suisse proviennent de sources renouvelables, dont 89 % de l’énergie hydraulique (2018: 89 %). En 2019, 16 741 GWh/a, soit 39 % de l’électricité renouvelable (contre 17 271 GWh/a, soit 44 % en 2018), ont été consommés sous la forme de produits électriques renouvelables consciemment choisis. Cela correspond à 29 % de la consommation totale d’électricité.

298 fournisseurs couvrent 73 % du marché

298 (contre 299 en 2018) des 622³ (2017: 635) entreprises suisses d’approvisionnement en énergie (EAE) proposent activement des produits électriques issus d’énergies renouvelables. Le nombre de fournisseurs varie d’année en année; cela est principalement dû à des fluctuations chez les revendeurs. Les EAE qui ont participé au sondage possèdent une part de marché d’environ 73 %.

65 % du marché sont couverts par les 10 principaux fournisseurs

Les 10 plus gros vendeurs de produits électriques renouvelables sur le marché suisse couvrent ensemble 65 % (contre 69 % en 2018) du marché de l’électricité renouvelable. La part de marché de ces mêmes fournisseurs s’élève à 36 % des ventes totales d’électricité en Suisse (57,2 TWh/a).

Plus d’un tiers des ménages choisit des produits électriques renouvelables

Presque 2 millions de commandes (1 909 752) ont été enregistrées pour des produits électriques renouvelables (2018: 1 736 818). Plus d’un tiers des ménages suisses commande donc consciemment des produits électriques renouvelables.

Entre 11 % et 15 % des entreprises commandent des produits électriques renouvelables

Entre 11 % et 15 % des entreprises et des institutions publiques commandent activement des produits électriques renouvelables.

Ensemble, les entreprises et les institutions publiques achètent 49 % (2018: 55 %) des produits électriques renouvelables (62 % des produits hydrauliques, 39 % des produits mixtes, 28 % des produits solaires, 0 % des produits à base de biomasse et 25 % des produits éoliens). 39 % de cette quantité est achetée par des gros clients sur le marché libre.

Les ventes de produits électriques *naturemade* restent à 6 TWh/a, soit 36 % de part du marché

La part *naturemade* sur le marché des produits électriques renouvelables s’élève à 36 % (2018: 35 %). En chiffres absolus, les ventes de produits électriques *naturemade* sont restées constantes avec 6 TWh/a (6 TWh/a en 2018 également). 5.2 TWh/a de cette quantité ont été vendus par le biais de produits électriques certifiés *naturemade basic* (2018: 5.2 TWh/a).

Les produits éco-électricité *naturemade star* représentent 5 % du marché des produits électriques renouvelables

Les produits éco-électricité *naturemade star* représentent 5 % des produits électriques renouvelables consommés, soit 847 GWh/a (2018: 5 %, soit 832 GWh/a).

¹ En Suisse, 56.4 % de la production d’électricité proviennent de l’énergie hydraulique, 35.2 % du nucléaire, 2.6 % des énergies fossiles et presque 6 % proviennent des nouvelles énergies renouvelables (= mix de production suisse 2019). Mais la Suisse ne consomme pas que de l’électricité d’origine indigène. Il existe un commerce actif avec l’étranger (importation et exportation d’électricité). De ce fait, le mix de production suisse ne correspond pas à la composition moyenne de l’électricité livrée (= mix des fournisseurs suisses 2019) (OFEN 2020).

² Pronovo (2020): Cockpit marquage de l’électricité Suisse 2019, page 1

³ ElCom (2019)

Part de marché de l'éco-électricité, y. c. la part *naturemade star* contenue dans les produits *naturemade basic*: 8 %

Les produits *naturemade basic* contiennent toujours une part définie de qualité *naturemade star*. Si on comptabilise cette part dans les ventes de produits éco-électricité, la part de marché de l'éco-électricité atteint 8 %, soit 1295 GWh/a (contre 7 %, soit 1266 GWh/a en 2018).

56 % des 16 741 GWh/a de produits électriques renouvelables vendus ont été écoulés sous la forme de produits mixtes. Le tableau 1 montre la répartition des ventes de produits électriques renouvelables en 2019, en fonction du type de produit.

	Quantité vendue		Commandes de produits		Fournisseurs
	GWh/a	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre
Solaire <i>naturemade star</i>	64		32 459		
Solaire autres	9		3 097		
Solaire total	73	0.4 %	35 556	2 %	132
Éolien <i>naturemade star</i>	5		578		
Éolien autres	0		0		
Éolien total	5	<0.1 %	578	<0.1 %	62
Hydraulique <i>naturemade star</i>	170		6 425		
Hydraulique autres	7 141		600 891		
Hydraulique total	7 310	44 %	607 316	32 %	134
Biomasse <i>naturemade star</i>	<0.1		4		
Biomasse autres	<0.1		79		
Biomasse total	<0.1	<0.1 %	83	<0.1 %	1
Mixte <i>naturemade star</i>	608		111 848		
Mixte <i>naturemade basic</i>	5 178		766 820		
Mixte autres	3 568		387 551		
Mixte total	9 354	56 %	1 266 219	66 %	216
Total	16 741	100 %	1 909 752	100 %	

Tableau 1: Produits électriques vendus en 2019 (en fonction du type de produit). Les produits *naturemade basic* sont toujours des produits mixtes.

Les produits mixtes sont composés d'électricité solaire, éolienne, hydraulique et d'électricité produite à partir de biomasse. Quel que soit le type d'énergie renouvelable, les quantités vendues via des produits mixtes sont plus élevées que les quantités vendues sous forme de produits purs (figure 1).

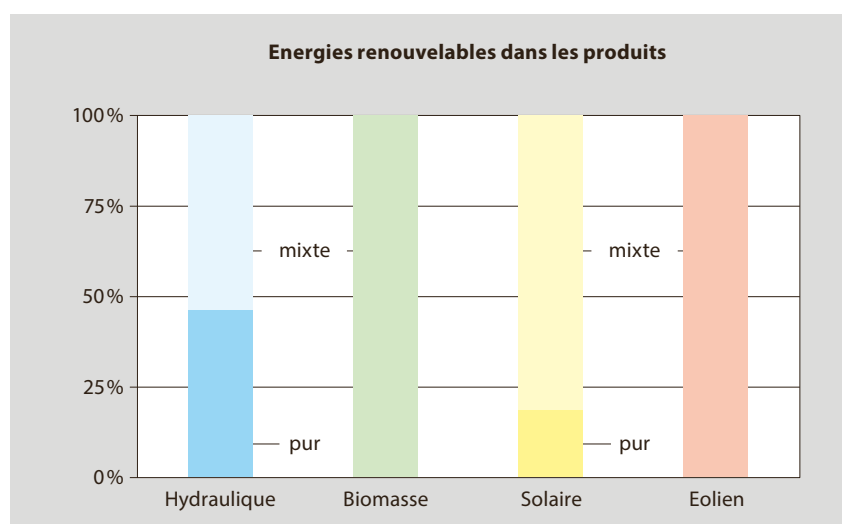


Figure 1: Ventes d'électricité renouvelable en 2019, répartition entre produits mixtes et produits purs. Les quantités d'énergie au bénéfice de mesures d'encouragement RPC ne sont pas comprises dans ces valeurs.

L'évaluation de marché recense uniquement les offres par défaut avec possibilité d'opting-out	Toujours plus de fournisseurs proposent un produit électrique standard issu à 100 % d'énergies renouvelables. Ces produits par défaut sont recensés dans l'enquête de marché seulement si les clients (captifs) se voient aussi proposer un produit (en partie) non renouvelable (opting-out).
7591 GWh/a supplémentaires fournis comme produits Green Default sans possibilité d'opting-out	En 2019, 7591 GWh/a de produits électriques écologiques et renouvelables ont été vendus sous la forme de produits Green Default sans possibilité d'opting-out en plus des 16 741 GWh/a qui ont été choisis consciemment par les clients (contre 6380 GWh/a en 2018). Les fournisseurs de produits Green Default proposent exclusivement du courant renouvelable à leurs clients captifs (clients en approvisionnement de base avec < 100 000 kWh/a), et les clients ne peuvent pas changer pour un produit (en partie) non renouvelable.
27 EAE proposent exclusivement des produits électriques renouvelables dans leur offre	En 2019, 27 EAE proposaient des produits Green Default (produits standard renouvelables) sans possibilité d'opting-out dans leur offre (2018: 25).

1.2 Produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz

Quatrième sondage auprès des fournisseurs de gaz	En 2019, le sondage s'est adressé pour la quatrième fois aux fournisseurs de gaz pour obtenir des informations sur leurs ventes de produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz.
59 fournisseurs couvrent environ 77 % du marché	59 des 88 membres de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) proposent activement des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz. Ces fournisseurs possèdent une part de marché d'environ 77%.
Presque un quart de la consommation totale de gaz couverte par des produits biogaz et gaz naturel contenant une part de biogaz	En 2019, 8034 GWh/a de produits biogaz et gaz naturel contenant une part de biogaz ont été vendus pour couvrir les besoins «chaleur/froid», «cuisson», «carburant» et «processus» (contre 9150 GWh/a en 2018). Cela correspond à 23 % de la consommation totale de gaz en Suisse (2018: 26 %). La plus grande part (94 %) a été achetée pour couvrir les besoins «chaleur/froid».
920 GWh/a été vendus au travers de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz	Sur les ventes totales de produits mentionnés ci-dessus (8034 GWh/a), 920 GWh/a (2018: 778 GWh/a) concernent le biogaz dont 40 GWh/a, soit 4 %, ont été livrés via des produits certifiés <i>naturemade star</i> .
79 % du biogaz vendus par le biais de produits par défaut	724 GWh/a de biogaz ont été vendus par le biais de produits par défaut avec possibilité d'opting-out (2018: 547 GWh/a). Cela correspond à 79 % des quantités de biogaz vendues au travers de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz (2018: 70 %). En 2019, tous les produits par défaut ont été vendus sous la forme d'un produit gaz naturel contenant une part de biogaz de 5 %, 10 % ou 20 %.
Les commandes de produits biogaz ont augmenté de 10 %. Environ la moitié des ménages choisit un produit biogaz ou gaz naturel contenant une part de biogaz.	145 292 commandes (2018: 131 827) de produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz ont été enregistrées en 2019 (dont 121 671 pour des produits par défaut avec possibilité d'opting-out); cela correspond à une augmentation de 10 % par rapport à 2018. Environ la moitié de la clientèle ménage s'étant vu proposer de tels produits a profité de l'offre.

2. Définitions

Produits	On appelle produits électriques ou produits gaz les offres des EAE qui contiennent une qualité définie d'électricité/gaz, p. ex. en ce qui concerne leurs agents énergétiques ou leur lieu de production. Les clients paient en règle générale un supplément pour la qualité renouvelable, par rapport au mix d'électricité/gaz (en partie) non renouvelable le plus avantageux proposé. La différence par rapport à un approvisionnement classique en électricité/gaz est que les clients choisissent en toute conscience. Ils couvrent une partie ou la totalité de leur consommation avec le produit choisi. Les produits ont souvent leur propre nom comme Naturstrom, ökopower, RegioMix, PurePower, Vitale vert ou 100 % Biogas etc. Il ne faut toutefois pas confondre ces appellations avec les labels de qualité.
Distribution physique ou certificats pour les produits	Les produits électriques peuvent être commercialisés sous la forme de certificats, indépendamment de leur lieu de production. Un certificat garantit au client que la plus-value écologique pour laquelle il paie a bien été produite et qu'elle n'a pas été vendue plusieurs fois.
Labels de qualité pour les produits énergétiques renouvelables	Les labels de qualité représentent des systèmes volontaires d'assurance de la qualité. L'octroi des labels de qualité à certains produits repose sur l'application de critères clairement définis. Le service d'octroi est une tierce partie indépendante du distributeur et des consommateurs du produit certifié. Il établit des critères mesurables servant à évaluer la plus-value écologique du produit sur toute sa durée de vie. Les labels de qualité pour l'énergie établissent en plus un bilan entre énergie produite et énergie fournie afin d'éviter la double vente ou l'excès de demande. Le but d'un label de qualité est de différencier les produits plus respectueux de l'environnement des autres produits. Il est important que les labels de qualité créent la transparence à tous les niveaux pour bénéficier de la crédibilité des consommateurs. ⁴
Les labels de qualité en Suisse	Les produits proposés sur le marché ne portent pas tous un label de qualité. Les produits électriques renouvelables et les produits biogaz portant les labels de qualité suivants sont disponibles en Suisse: <ul style="list-style-type: none"> ■ Électricité: <i>naturemade basic</i>, <i>naturemade star</i>, TÜV- EE01 et EE02. ■ Biogaz: <i>naturemade star</i>, «produits GreenMethane» de TÜV Süd Standard
Éco-électricité = <i>naturemade star</i>	La qualité écologique de l'énergie renouvelable gagne de l'importance. Le recours accru aux énergies renouvelables n'a pas seulement un effet sur le climat, mais aussi une incidence locale sur l'écologie et la biodiversité. La protection du paysage et des eaux occupe une place particulièrement importante dans les discussions publiques. Une étude de PricewaterhouseCoopers ⁵ a décrit <i>naturemade star</i> comme étant l'unique label de qualité dont les critères garantissent un standard écologique fondé scientifiquement dans ces domaines. Cette affirmation est encore valable aujourd'hui. Dans cette enquête de marché, on désigne donc par «éco-électricité» exclusivement l'électricité qui porte le label de qualité <i>naturemade star</i> . Toutes les autres qualités d'électricité issue d'énergies renouvelables sont désignées comme «électricité renouvelable».
Les garanties d'origine soutiennent le négoce et la transparence	Les garanties d'origine (GO) identifient l'électricité produite et injectée dans le réseau, et sont émises par un organisme d'évaluation de la conformité accrédité

⁴ Définition selon le modèle du système de certification ISO 14001

⁵ PricewaterhouseCoopers (2009): «Green Electricity – Making a Difference»

pour ce secteur spécialisé (en Suisse: Pronovo). Depuis le 1^{er} janvier 2013, les GO sont obligatoires pour l'intégralité de la production des installations dont la puissance dépasse 30 kVA. Elles sont commercialisées à l'échelle nationale et internationale, et sont annulées dans la banque de données au moment de leur vente aux consommateurs. Les GO ne sont pas un label de qualité, mais elles peuvent véhiculer les labels de qualité à l'intérieur du pays et dans certains pays de l'UE, fonctionnant comme «*earmarks*».

Actuellement, il n'existe pas encore de système de garanties d'origine harmonisé au niveau international pour le biogaz. En Suisse, l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) gère un organe de clearing qui répertorie la production et l'utilisation du gaz renouvelable, ainsi que l'utilisation du gaz naturel. L'enregistrement n'est toutefois obligatoire que pour le domaine des carburants. Les garanties d'origine pour le biogaz n'ont pas de date d'expiration, contrairement aux garanties d'origine pour l'électricité.

**Produits par défaut
(avec opting-out)**

Cette dernière décennie, la plupart des EAE suisses ont modifié leur offre en électricité/gaz. Les consommateurs se voient proposer des produits électriques/produits gaz de différentes qualités. Ainsi, les clients peuvent choisir activement leur mix énergétique. Toujours plus d'EAE décident de fournir à leur clientèle un produit électrique standard renouvelable (produit par défaut) ou comportant une part minimale de biogaz. Les clients qui ne sont pas d'accord avec cette offre doivent activement commander un autre produit (= opting-out).

Les Services Industriels de Genève (SIG) ont été la première EAE suisse à introduire le modèle de produit par défaut avec 100 % de courant renouvelable en 2003; Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz) ont suivi en automne 2006. Depuis lors, de nouveaux fournisseurs d'énergie n'ont cessé de s'y joindre et ont beaucoup contribué à l'accroissement des ventes de produits énergétiques renouvelables. En 2019, 31 fournisseurs d'énergie, dont des services cantonaux et municipaux, mais aussi des petits services industriels communaux, proposaient un produit électrique par défaut avec possibilité d'opting-out. 25 fournisseurs d'énergie proposaient également un produit gaz naturel contenant une part de biogaz en tant que produit par défaut.

**Produits Green Default sans
opting-out**

La plupart des EAE qui proposent des produits renouvelables par défaut offrent aussi des produits issus d'énergies non renouvelables. 27 EAE proposent néanmoins déjà exclusivement des produits électriques renouvelables dans leur offre. Le consommateur ne peut donc pas opter pour un produit (en partie) non renouvelable (pas de possibilité d'opting-out). Sept fournisseurs proposent un produit gaz naturel contenant une part de biogaz en tant que produit par défaut sans possibilité d'opting-out.

Les produits Green Default sans possibilité d'opting-out font l'objet d'un chapitre séparé et ne sont pas intégrés dans l'évaluation de marché, car le produit énergétique renouvelable n'est pas choisi consciemment.

Modèle de promotion *naturemade*

Parallèlement à la RPC, le modèle de promotion *naturemade* de l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) soutient la construction de nouvelles installations de production solaires, éoliennes ou à biomasse, ainsi que l'énergie hydraulique écologique. Le modèle exige que les produits électriques certifiés *naturemade basic* contiennent au moins 6 % de courant *naturemade star*, dont au minimum 2.5 % doivent provenir d'installations solaires, éoliennes ou à biomasse. La part d'électricité au bénéfice de mesures d'encouragement (RPC) peut y être intégrée en plus. Il n'existe pas de modèle de promotion pour les produits électriques et biogaz certifiés *naturemade star*.

3. L'enquête de marché

De 1996 à 2008, l'enquête sur le développement du marché des produits électriques renouvelables réalisée auprès des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) était menée par l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE). Depuis 2009, c'est l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) qui se charge chaque année de ce sondage sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie. Depuis 2016, le sondage porte aussi sur les produits biogaz et les produits gaz naturel contenant une part de biogaz.

3.1 Délimitation du marché

Seulement de l'énergie renouvelable sous forme de produits

Les résultats présentent les quantités de produits électriques renouvelables, de purs produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz commercialisés en tant que produits indépendants (simples ou mixtes) par les EAE et choisis consciemment par les consommateurs (y. c. produits Green Default avec possibilité d'opting-out).

Les produits électriques Green Default et les produits gaz contenant une part de biogaz sans possibilité d'opting-out ne sont pas intégrés dans cette évaluation de marché; ils font l'objet d'un chapitre séparé.

3.2 Méthode utilisée pour la collecte des données

Relevé direct Afin d'éviter les doubles comptabilisations, l'enquête a recensé autant les quantités vendues directement aux consommateurs finaux que les quantités écoulées par le biais des revendeurs/sous-concessionnaires.

Non-ménages L'enquête recense la quantité totale distribuée ainsi que les quantités explicitement vendues à des clients autres que les ménages. La catégorie non-ménage comprend les gros clients, les clients commerciaux ou les communes politiques. La délimitation entre ménages et non-ménages diffère selon les EAE. Pour le domaine de l'électricité, les quantités vendues à des clients non-ménages sur le marché libre (> 100 000 kWh/a) sont relevées séparément.

Nombre de commandes et de clients

L'enquête recense le nombre de commandes de produits électriques renouvelables, de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz, et non le nombre de clients. Ce dernier est légèrement inférieur au nombre de commandes pour les raisons suivantes:

■ Certains ménages et entreprises commandent plus d'un produit (p. ex. une tranche de courant solaire et une tranche de courant hydraulique). Le nombre moyen de commandes de produits par ménage ou par entreprise n'a pas été spécifiquement relevé dans l'enquête. Hypothèse: entre 1 et 1.33⁶ commandes par client.

■ Il existe des clients possédant plusieurs bâtiments, donc plusieurs compteurs d'électricité/gaz (p. ex. communes politiques). Certaines EAE comptabilisent ces clients comme un seul client, d'autres EAE comptabilisent autant de clients qu'il y a de compteurs d'électricité/gaz. La présente enquête ne tient pas compte de cette différence en raison du manque de données et pour garantir une évaluation continue des données.

6 Cette supposition a été plausibilisée par plusieurs EAE.

3.3 Représentativité

Environ 73% du marché de l'électricité et 77% du marché du gaz sont recensés

Le sondage 2019 a permis de recenser les chiffres de vente de 298 EAE ayant fourni des produits électriques renouvelables et de 59 fournisseurs de gaz ayant vendu des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz. Le nombre de fournisseurs est fortement influencé par le nombre de revendeurs/sous-concessionnaires qui vendent les produits énergétiques des fournisseurs amont aux consommateurs.

Les EAE recensées par le sondage couvrent environ 73% des ventes d'électricité et 77% des ventes de gaz en Suisse.

4. Evolution du marché de l'électricité jusqu'en 2019

Lorsque les produits électriques renouvelables ont commencé à être introduits sur le marché dans les années 1996 à 1999, les offres de courant solaire et éolien en petites quantités jouaient un rôle prépondérant (en moyenne 100 à 200 kWh/a par consommateur). A partir de 2000, ce sont surtout les produits à base d'énergie hydraulique et les produits mixtes qui ont montré un fort taux d'accroissement. Grâce à la baisse des prix, à la prise de conscience et à l'introduction de produits renouvelables par défaut, toujours plus de consommateurs couvrent jusqu'à la totalité de leur consommation électrique avec du courant issu d'agents renouvelables et de l'éco-électricité. Les ventes de ces produits (y. c. produits par défaut avec opting-out) ont passé de 4 GWh/a à 16 741 GWh/a entre 2001 et 2018.

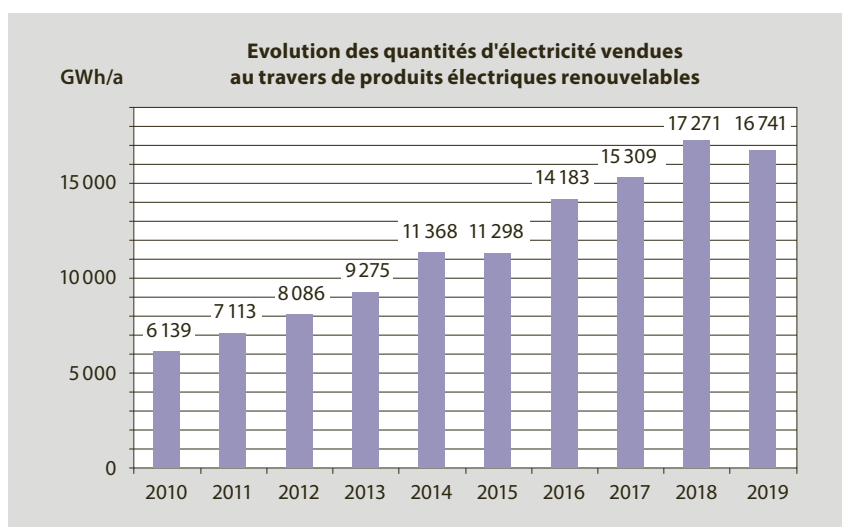


Figure 2: Évolution des ventes de produits électriques renouvelables.

4.1 Offres

L'enquête recense 298 EAE (2018: 299) qui proposent des produits électriques issus d'énergies renouvelables. Les moyens à gros fournisseurs y sont représentés presque sans exception. En 2019, les EAE recensées couvraient environ 73 % des ventes d'électricité en Suisse.

L'évolution en fonction du type de produit présentée dans la figure 3 est expliquée plus en détail dans les chapitres 5 et 6.

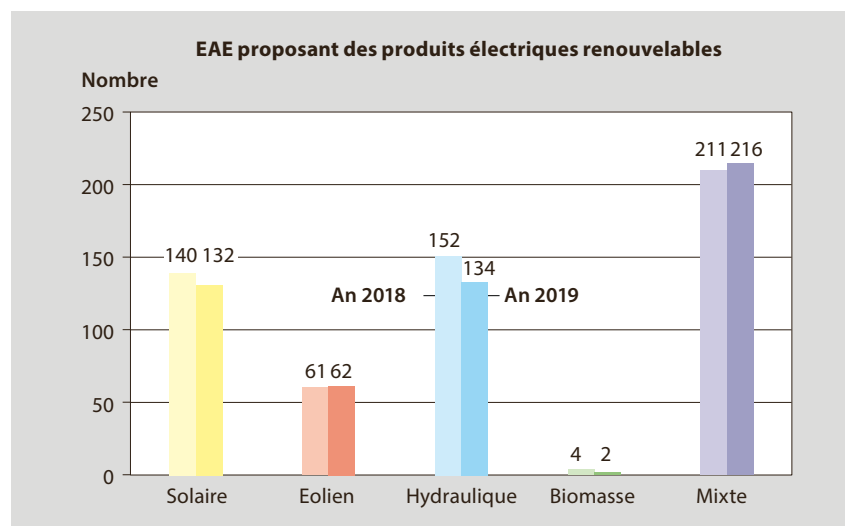


Figure 3: Nombre d'EAE qui proposaient des produits électriques renouvelables en 2019 (en fonction du type de produit).

Plus large soutien du marché

Le marché des produits électriques renouvelables et de l'éco-électricité se répartit toujours mieux entre les acteurs du marché. Alors que les trois principaux fournisseurs d'énergie («top 3») assuraient 85% des ventes totales en 2009, ils ne couvrent plus qu'une part de marché de 29% dix ans plus tard, et le top 10 en couvre 65%. Les 10 plus gros fournisseurs de produits électriques renouvelables couvrent 36% des ventes totales d'électricité (renouvelable et non renouvelable) en Suisse.

Les EAE recensées dans l'enquête proposent au total 310 produits électriques issus exclusivement d'énergies renouvelables à l'attention des clients ménage et non-ménage. Chaque EAE propose entre 1 et 10 produits électriques renouvelables (voir tableau 2).

Nombre de produits électriques 100% renouvelables proposés par EAE	Nombre d'EAE
1	13
2	25
3	33
4	20
5	6
6	1
7	2
8	1
9	0
10	1

Tableau 2: Nombre de produits électriques renouvelables proposés par EAE en 2019.

4.1.1 Origine des produits électriques

Cette année, l'enquête s'est intéressée pour la deuxième fois à l'origine des produits électriques. 8% des 16,7 TWh/a vendus sous la forme de produits électriques renouvelables proviennent de l'étranger.

Tableau 3: Produits électriques renouvelables – part d'électricité produite à l'étranger en 2019 (en fonction de la source d'énergie).

Sources d'énergie	Part provenant de l'étranger
Solaire	0%
Éolien	19%
Hydraulique	8%
Biomasse	0%
Total	8%

4.2 Demande

4.2.1 Part à la consommation totale d'électricité

Les ventes s'élèvent à environ
16,7 TWh/a

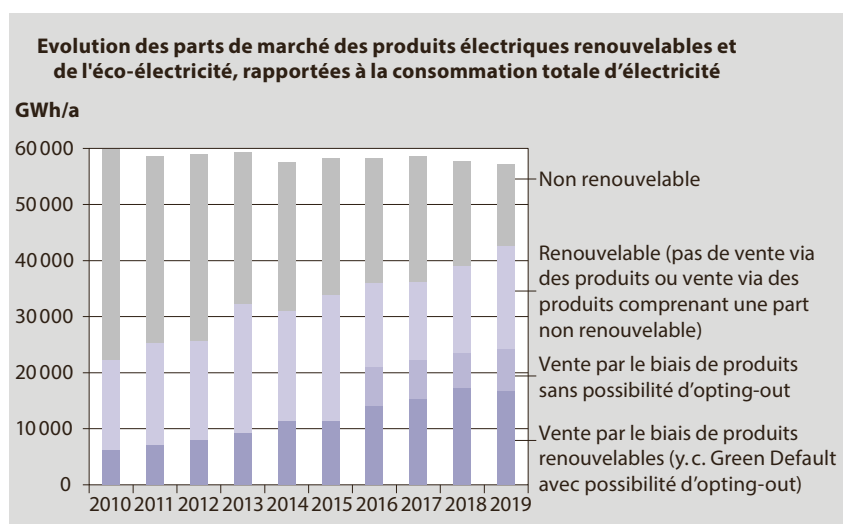
Les ventes de produits électriques renouvelables se sont montées à 16 741 GWh/a en 2019 (contre 17 271 GWh/a en 2018, soit –3%).

Les produits électriques renouvelables (y. c. produits standard avec possibilité d'opting-out) représentent environ 29% de la consommation électrique totale de 57 198 GWh/a⁷ (2018: 30%). La consommation totale d'électricité a baissé de 0,8% par rapport à 2018.

39% des 42 647 GWh/a⁸ d'électricité renouvelable consommés en Suisse en 2019 (soit 74,56% de la consommation totale d'électricité) ont été consommés sous la forme de produits électriques renouvelables (2018: 44%).

Selon le Cockpit du marquage de l'électricité Suisse 2019, l'énergie nucléaire et l'énergie d'origine inconnue constituaient toujours environ un quart de la consommation totale d'électricité.

Figure 4: Consommation absolue d'électricité entre 2010 et 2019: Ventes d'énergies non renouvelables, d'énergies renouvelables (hors marché), marché des produits électriques renouvelables. L'évolution peut être suivie depuis 2010, sur la base des données récoltées lors des sondages précédents. Les produits Green Default sans possibilité d'opting-out sont recensés depuis 2016.



7 OFEN (2020): «Statistique globale suisse de l'énergie 2019», tableau 16.

8 Extrapolation de la part renouvelable du marquage de l'électricité 2019 (cockpit marquage de l'électricité Suisse, page 1) à la consommation totale 2019 (selon Statistique globale suisse de l'énergie 2019, tableau 16).

En 2019, 13% de l'électricité suisse a été vendue par le biais de produits Green Default sans possibilité d'opting-out (hors marché). La part des énergies non renouvelables (y. c. l'électricité d'origine inconnue) a diminué et passé d'un peu moins de deux tiers à un quart depuis 2010.

4.2.2 Commandes de produits

Les commandes de produits ont augmenté de 10%

Le nombre total de commandes (ménages et entreprises) de produits électriques renouvelables se monte à 1 909 752 (contre 1 736 818 en 2018, soit + 10%).

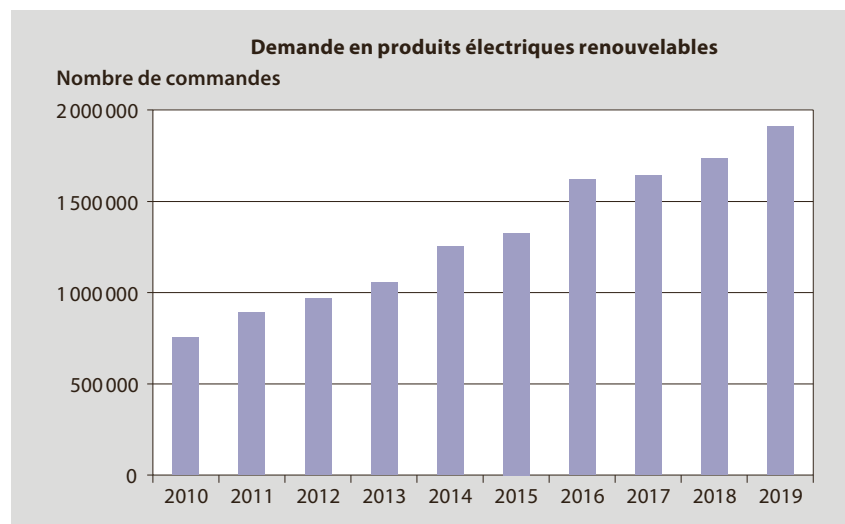


Figure 5: Évolution de la demande en produits électriques renouvelables (nombre de commandes de produits).

34 à 47 % des ménages

Sur le nombre total de commandes de produits, on obtient les chiffres suivants pour les ménages :

■ **Ménages:** environ 1,3 à 1,8 millions de clients⁹ (1 827 703 commandes de produits). Sur un total de 3,8 millions de ménages¹⁰, cela signifie que 34% à 47% des ménages suisses ont consciemment commandé des produits électriques renouvelables.

La demande des entreprises et des gros clients sera traitée plus en détail dans le chapitre 4.2.5.

⁹ On admet qu'un client génère 1 à 1.33 commande de produits.

¹⁰ OFS (2020): «Ménages privés selon la commune et la taille du ménage, 2019»

4.2.3 Demande en fonction du type de produit

	Quantité vendue		Commandes de produits		Fournisseurs
	GWh/a	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre
Solaire <i>naturemade star</i>	64		32 459		
Solaire autres	9		3 097		
Solaire total	73	0.4 %	35 556	2 %	132
Éolien <i>naturemade star</i>	5		578		
Éolien autres	0		0		
Éolien total	5	<0.1 %	578	<0.1 %	62
Hydraulique <i>naturemade star</i>	170		6 425		
Hydraulique autres	7 141		600 891		
Hydraulique total	7 310	44 %	607 316	32 %	134
Biomasse <i>naturemade star</i>	<0.1		4		
Biomasse autres	<0.1		79		
Biomasse total	<0.1	<0.1 %	83	<0.1 %	1
Mixte <i>naturemade star</i>	608		111 848		
Mixte <i>naturemade basic</i>	5 178		766 820		
Mixte autres	3 568		387 551		
Mixte total	9 354	56 %	1 266 219	66 %	216
Total	16 741	100 %	1 909 752	100 %	

Tableau 4: Produits électriques vendus en 2019 (en fonction du type de produit). Les produits *naturemade basic* sont toujours des produits mixtes.

Deux tiers des commandes concernent les produits mixtes

Avec une part 66 % (contre 63 % en 2018), les produits mixtes constituent cette année aussi l'essentiel des commandes de produits. Suivent les produits hydrauliques avec une part de 32 % (2018: 35 %). Les produits purement solaires constituent 2 % (2 % également en 2018) des commandes de produits. Les produits électriques issus de l'éolien et de la biomasse représentent moins de 0,1 % du nombre total de commandes de produits, comme c'était déjà le cas en 2018.

4.2.4 Demande en éco-électricité *naturemade star*

Les ventes d'éco-électricité *naturemade star* ont atteint 847 GWh/a

En 2019, 222 EAE proposaient un ou plusieurs produits éco-électricité certifiés *naturemade star* (2018: 227). La quantité vendue aux consommateurs s'est montée à 847 GWh/a (contre 832 GWh/a en 2018, soit + 2 %). Cela correspond à 5 % (2018: 5 %) des quantités totales fournies aux consommateurs par le biais de produits électriques renouvelables. Cette part s'élève à 8 % (1 295 GWh/a) si on comptabilise aussi les 448 GWh/a de courant *naturemade star* vendus au travers des produits *naturemade basic* (modèle de promotion).

Type de produit	Nombre d'EAE	Nombre commandes de produits	Quantité vendue	
			GWh/a	Pourcentage 2019
Solaire	114	32 459	64	7.5 %
Éolien	62	578	5	0.5 %
Eau	62	6 425	170	20 %
Biomasse	0	4	<0.1	0.0 %
Mixte	163	111 848	608	72 %
Total	222	151 314	847	100 %

Tableau 5: Répartition des produits *naturemade star* (en fonction du type de produit).

Comme pour tous les produits électriques renouvelables, les produits *naturemade star* sont en majeure partie constitués de produits mixtes. En 2019, la part de produits mixtes s'élève à 72 % (2018: 71 %).

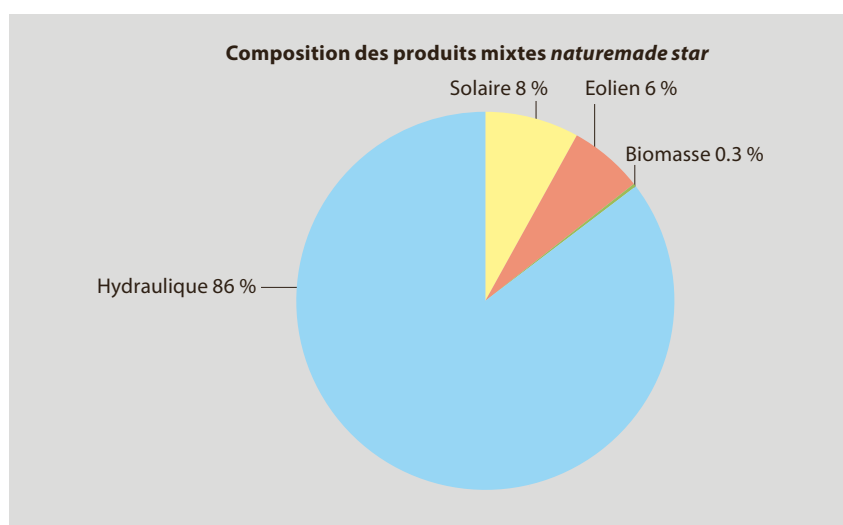


Figure 6: Composition des produits mixtes *naturemade star*.

151 314 commandes ont été enregistrées au total pour des produits *naturemade star* (contre 152 133 en 2018, soit – 0,5 %).

4.2.5 Demande de la part des entreprises et des gros clients

Environ 49 % des produits électriques sont vendus aux entreprises

Sur les 16 741 GWh/a d'électricité vendus au travers de produits renouvelables, environ 49 % (8246 GWh/a) ont été fournis à des entreprises et à des gros clients sur le marché libre.

Entre 11 % et 15 % des entreprises achètent des produits électriques renouvelables

Sur la totalité des commandes de produits, on obtient les chiffres suivants pour les entreprises: environ 60 000 à 82 000 clients¹¹ (82 049 commandes de produits) ont choisi un produit électrique renouvelable. Sur un total de 556 574 entreprises¹², cela signifie que 11 % à 15 % des entreprises suisses ont consciemment commandé des produits électriques issus d'énergies renouvelables. Sur les 556 574 entreprises actives en Suisse, 32 500 sont habilitées à acheter de l'électricité sur le marché libre.¹³ **Les entreprises autorisées à accéder au marché (consommation annuelle > 100 000 kWh/a) ont effectué 11 072 commandes pour des produits électriques renouvelables, ce qui correspond à environ 8000 – 11 000¹¹ clients. Ainsi, 25 % à 34 % des entreprises ayant accès au marché ont commandé des produits électriques issus d'énergies renouvelables.**

Tableau 6: Produits électriques vendus à des clients non-ménages (en fonction du type de produit).

	Total (clients ménages et non-ménages)	Quantité vendue non-ménages < 100 000 kWh	Quantité vendue non-ménages > 100 000 kWh
	GWh	GWh	GWh
Solaire	73	6	14
Éolien	5	0.1	1
Hydraulique	7 310	879	3 680
Biomasse	<0.1	0	0
Mixte	9 354	804	2 860
Total	16 741	1 690	6 556

En 2019, les 8246 GWh/a de produits électriques renouvelables fournis au total à des clients non-ménages ont principalement été achetés sous forme de produits hydrauliques purs (55 %) et de produits mixtes (44 %).

11 On admet qu'un client génère 1 à 1,33 commande de produits.

12 OFS (2020): Statistique structurelle des entreprises STATENT et Statistique de la démographie des entreprises UDEMO 2018.

13 OFEN (2018): Fiche d'information 2 – Le marché suisse de l'électricité

4.3 Produits Green Default avec opting-out

	Marché total			Produits par défaut avec possibilité d'opting-out		
	Nombre de fournisseurs	Commandes de produits	GWh	Nombre de fournisseurs	Commandes de produits	GWh
Solaire	132	35 556	73	0	0	0
Éolien	62	578	5	0	0	0
Hydraulique	134	607 316	7 310	13	580 304	2 936
Biomasse	1	83	>0.1	0	0	0
Mixte	216	1 266 219	9 354	18	936 290	4 107
Total	298	1 909 752	16 741	31	1 516 594	7 043

Tableau 7: Fournisseurs de produits Green Default avec possibilité d'opting-out, avec indication du nombre de commandes de produits et des quantités vendues.

Parmi les fournisseurs d'énergie recensés dans l'enquête, 31 proposent un produit par défaut avec possibilité d'opting-out laissant aux clients le choix de changer pour un produit (en partie) non renouvelable ou pour un produit de qualité supérieure (ces produits Green Default font ainsi partie du marché des produits électriques renouvelables). Ces fournisseurs approvisionnent au total environ 1,6 millions de clients captifs (clients en approvisionnement de base avec < 100 000 kWh/a).

Au total, 1,5 millions de clients captifs sont livrés avec un produit standard renouvelable avec possibilité d'opting-out; cela correspond à 94 % des clients captifs. Environ 6 % des clients captifs utilisent la possibilité d'opting-out et changent soit pour un produit de qualité supérieure, soit pour un produit (en partie) non renouvelable.

L'enquête ne permet pas de déterminer le nombre de clients qui décident de sélectionner un produit non renouvelable au lieu de prendre le produit standard renouvelable.

Les commandes de produits par défaut avec possibilité d'opting-out effectuées par les clients captifs représentent environ 80 % (1 516 594) des commandes totales de produits électriques renouvelables et d'éco-produits, et environ 42 % (7 043 GWh/a) de la quantité totale des produits électriques renouvelables vendus (16 741 GWh/a).

4. 4 Produits Green Default sans opting-out

Le sondage 2019 a recensé pour la quatrième fois les produits par défaut des fournisseurs qui proposent uniquement des produits électriques renouvelables dans leur offre. Ces produits Green Default sans possibilité d'opting-out ne font pas partie du marché des produits électriques renouvelables, raison pour laquelle ils sont indiqués séparément dans le tableau 8. 27 EAE proposaient des produits Green Default sans possibilité d'opting-out dans leur offre, dont 12 un produit purement hydraulique et 15 un produit mixte.

Le tableau 8 présente une comparaison entre les produits électriques vendus sur le marché et les produits électriques vendus en tant que Green Default sans possibilité d'opting-out. En 2019, 7591 GWh/a de produits Green Default sans possibilité d'opting-out ont été vendus aux consommateurs, dont 42 % sous la forme de produits hydrauliques purs et le reste sous la forme de produits mixtes.

	Marché		Produits Green Default sans opting-out	
	GWh/a	Nombre de commandes de produits	GWh/a	Nombre de consommateurs livrés
Solaire <i>naturemade star</i>	64	32 459	0	0
Solaire autres	9	3 097	0	0
Solaire total	73	35 556	0	0
Éolien <i>naturemade star</i>	5	578	0	0
Éolien autres	0	0	0	0
Éolien total	5	578	0	0
Hydraulique <i>naturemade star</i>	170	6 425	0	0
Hydraulique autres	7 141	600 891	3 194	162 242
Hydraulique total	7 310	607 316	3 194	162 242
Biomasse <i>naturemade star</i>	<0.1	4	0	0
Biomasse autres	<0.1	79	0	0
Biomasse total	<0.1	83	0	0
Mixte <i>naturemade star</i>	608	111 848	0	0
Mixte <i>naturemade basic</i>	5 178	766 820	239	16 198
Mixte autres	3 568	387 551	4 157	696 042
Mixte total	9 354	1 266 219	4 397	712 240
Total	16 741	1 909 752	7 591	874 482

Tableau 8: Comparaison entre les produits électriques (classés en fonction du type de produit) vendus sur le marché et les produits électriques vendus en tant que Green Default sans possibilité d'opting-out.

5. Produits mixtes

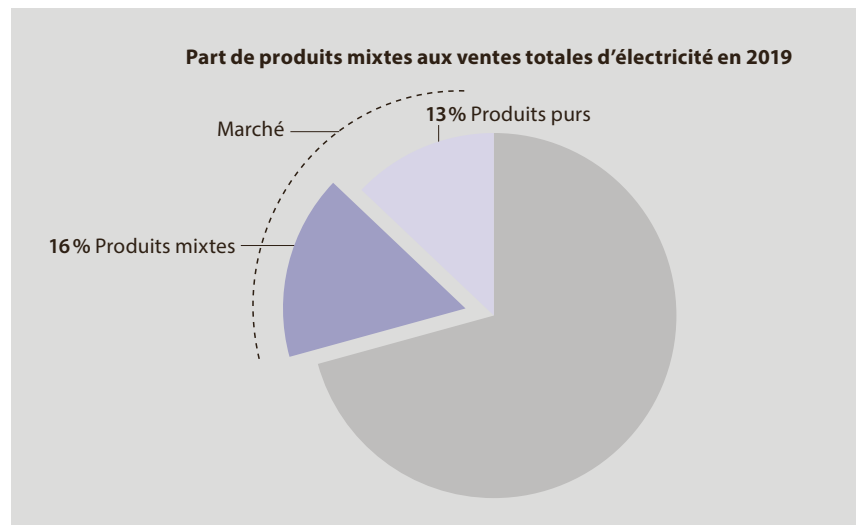


Figure 7: Part des produits mixtes rapportée aux ventes totales d'électricité en 2019.

En 2019, 16% de la consommation totale d'électricité (9,3 TWh/a; 2018: 10,6 TWh/a) ont été couverts par des produits mixtes exclusivement composés d'énergies renouvelables. Les produits mixtes constituent 56% du marché des produits électriques renouvelables.

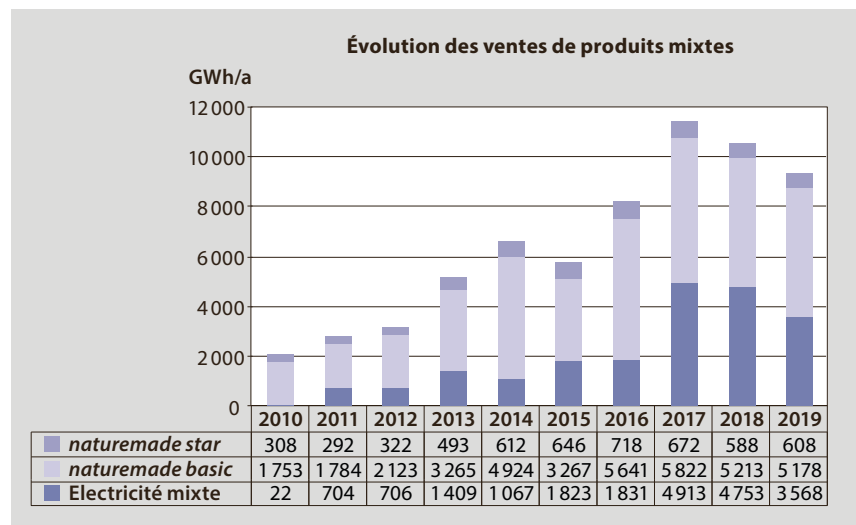


Figure 8: Quantité d'électricité vendue sous la forme de produits mixtes.

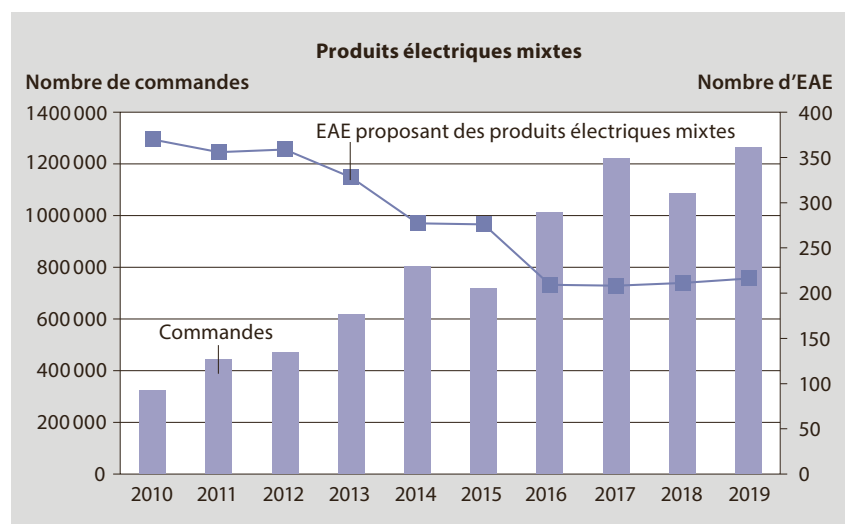
Le nombre de fournisseurs de produits mixtes reste stable

Les fournisseurs de produits mixtes étaient au nombre de 216 (2018: 211).

Le nombre total de commandes pour les produits mixtes a été de 1 266 219 (contre 1 088 634 en 2018, soit + 16 %).

4% produits à l'étranger 4% de la quantité vendue via des produits mixtes est produite à l'étranger.

Figure 9: Évolution du nombre de fournisseurs de produits mixtes et du nombre de clients.



5. 1 Composition en fonction des agents énergétiques

Si on classe les produits mixtes en fonction des agents énergétiques qu'ils contiennent, on obtient la répartition suivante:

Agent énergétique	Quantité vendue	
	GWh/a	pourcentage
Solaire <i>naturemade star</i>	183	1.5 %
Solaire autres	135	0.9 %
Solaire total	318	2.3 %
Éolien <i>naturemade star</i>	197	1.2 %
Éolien autres	54	0.3 %
Éolien total	251	1.5 %
Hydraulique <i>naturemade star</i>	652	4.9 %
Hydraulique <i>naturemade basic</i>	4 730	28.3 %
Hydraulique autres	3 012	59.9 %
Hydraulique total	8 394	93.1 %
Biomasse <i>naturemade star</i>	24	0.1 %
Biomasse autres	24	0.1 %
Biomasse total	48	0.3 %
RPC	342	2.8 %
Total renouvelables	9 354	100 %

Tableau 9: Parts des différents agents énergétiques contenus dans les produits mixtes. La part RPC intégrée est indiquée séparément.

* Les valeurs *naturemade star* de cette colonne incluent aussi les quantités *naturemade star* vendues par le biais des produits *naturemade basic*.

Les produits mixtes contiennent plus de 90 % d'énergie hydraulique

L'hydraulique représente toujours encore plus de 90 % de l'énergie contenue dans les produits mixtes. Une part importante de courant hydraulique est donc vendue par le biais des produits mixtes.

La part de courant solaire contenue dans les produits mixtes se situe aux alentours de 2% en 2019.

La figure 10 montre l'évolution des ventes de produits mixtes, avec une répartition par agents énergétiques.

L'évolution peut être suivie depuis 2010, sur la base des données récoltées lors des sondages précédents.

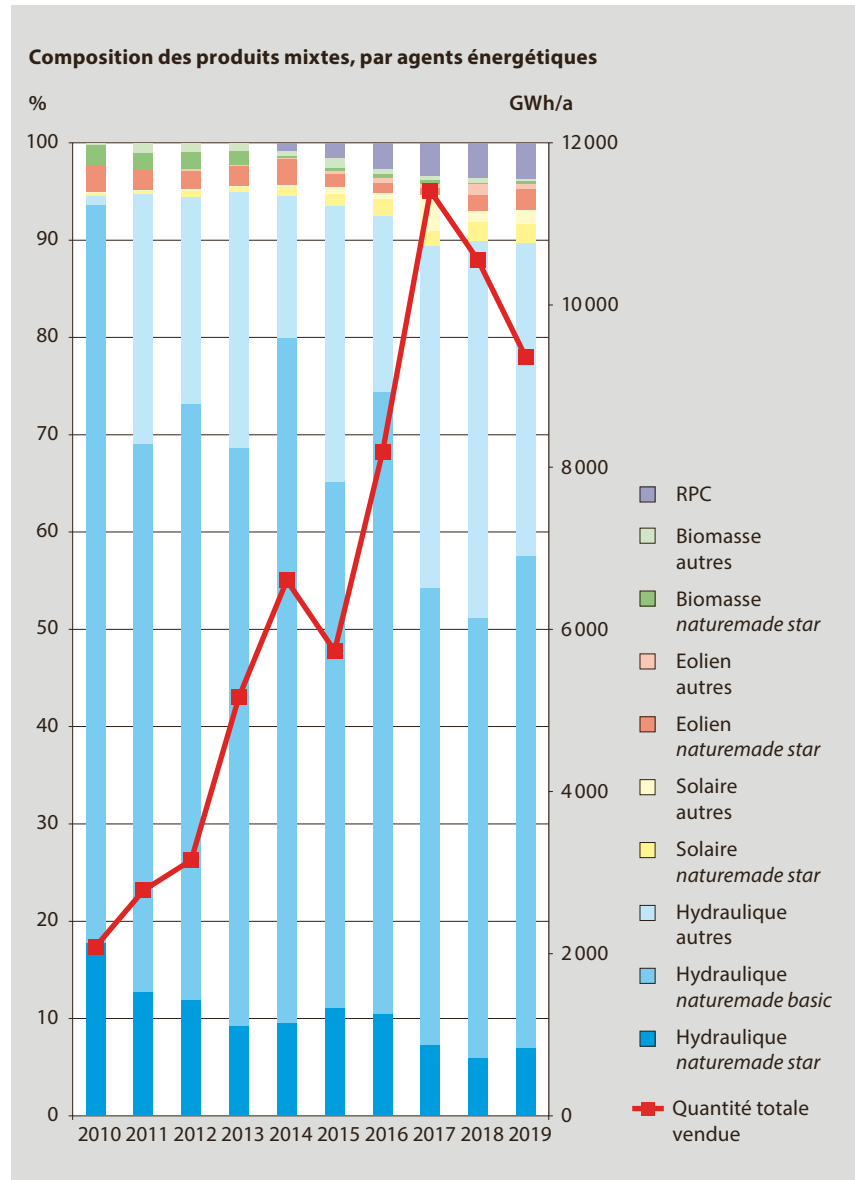


Figure 10: Évolution des ventes d'électricité via des produits mixtes. L'évolution des parts des différents agents énergétiques est indiquée séparément.

5.1.1 Électricité produite par les usines d'incinération des ordures

L'enquête s'est aussi intéressée explicitement aux ventes d'électricité produite par les usines d'incinération des ordures (UIOM). Les quantités indiquées se réfèrent à la part renouvelable de l'électricité produite par les UIOM (l'électricité des UIOM est considérée à 50% comme renouvelable).

24 GWh/a de l'électricité produite par les UIOM ont été vendus via des produits mixtes

L'électricité produite par les UIOM est principalement intégrée dans des produits mixtes. Sur les 9354 GWh/a d'électricité vendue via des produits mixtes en 2019, 24 GWh/a (2018: 25 GWh/a) proviennent d'UIOM.

6. Produits purs

6.1 Produits électriques à base d'énergie hydraulique

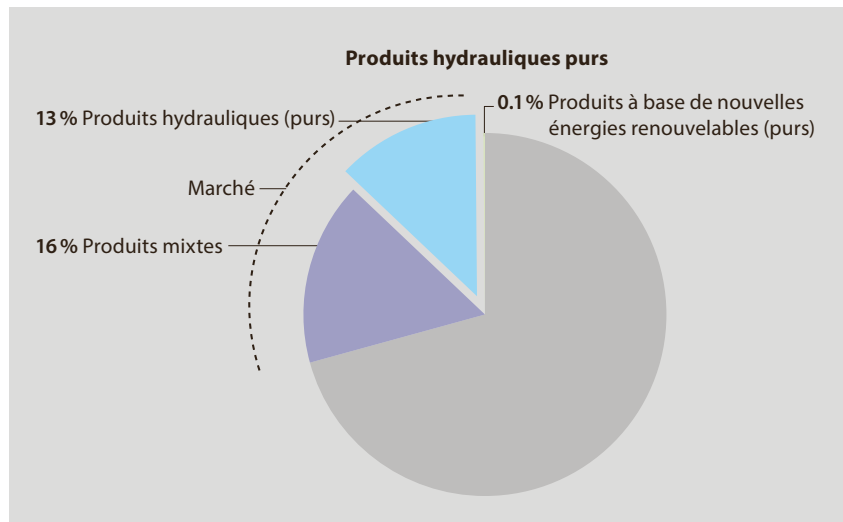


Figure 11: Part des produits hydrauliques purs aux ventes totales d'électricité en 2019.

En 2019, 13 % (7,3 TWh/a; 2018: 6,6 TWh/a) de l'électricité totale a été vendue sous la forme de produits hydrauliques purs; cette part s'élève à 44 % si on la rapporte aux quantités vendues sur le marché des produits électriques renouvelables.

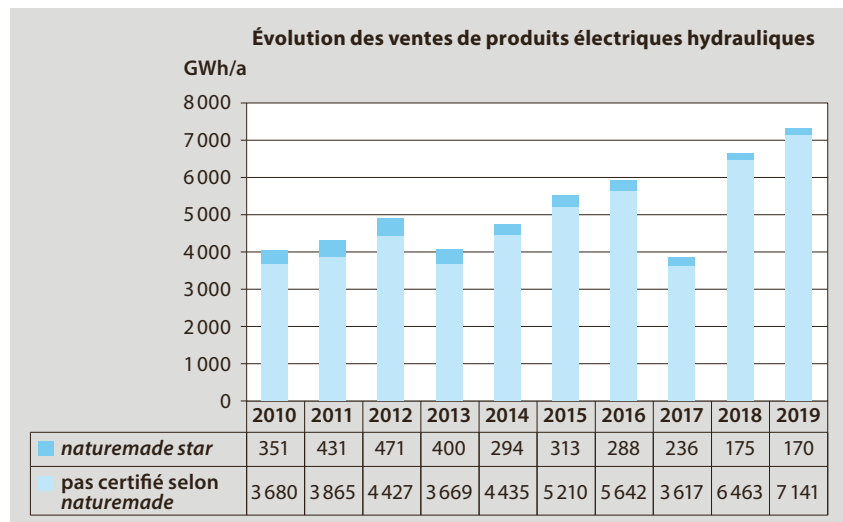


Figure 12: Quantité d'électricité vendue par le biais de produits hydrauliques (différenciation en fonction de la qualité), sans la part hydraulique contenue dans les produits mixtes (les produits *naturemade basic* sont toujours des produits mixtes).

134 fournisseurs de produits hydrauliques purs

134 EAE (contre 152 en 2018) proposaient des produits électriques 100 % hydrauliques.

607 316 commandes de courant hydraulique

Le nombre total de commandes pour des produits purement hydrauliques s'élève à 607 316 (contre 610 498 en 2018, soit -0,5 %).

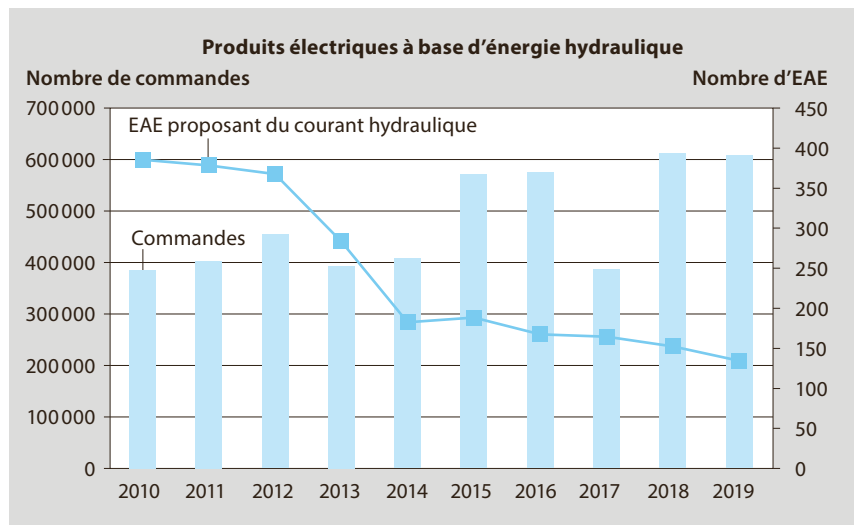


Figure 13: Évolution du nombre de fournisseurs de produits hydrauliques et du nombre de clients.

12% proviennent de l'étranger

Selon les données récoltées dans les questionnaires, 12% de l'électricité vendue via des purs produits hydrauliques proviennent de l'étranger.

6.2 Produits électriques à base de nouvelles énergies renouvelables

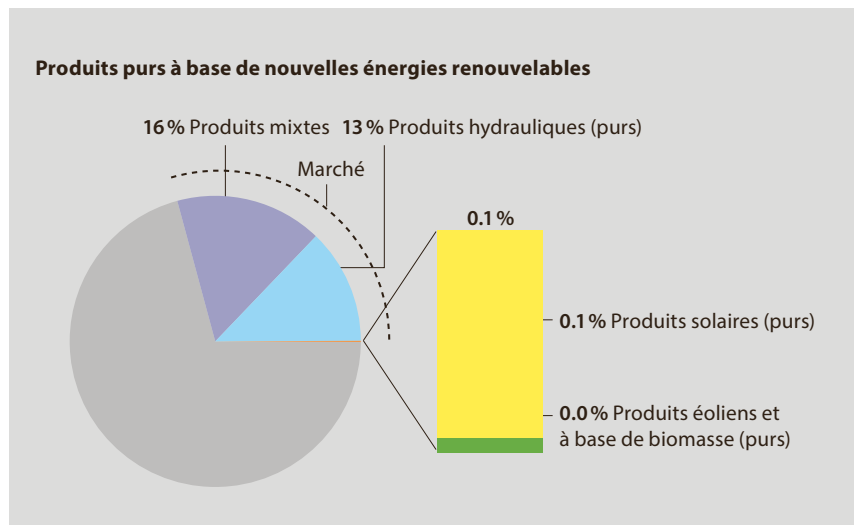


Figure 14: Part des produits purs à base de nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse) aux ventes totales d'électricité en 2019.

En 2019, 0,1% (0,08 TWh/a; 2018: 0,08 TWh/a) de l'électricité totale a été vendue sous la forme de produits purs issus de nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse); cette part s'élève à 0,5% si on la rapporte aux quantités vendues sur le marché des produits électriques renouvelables.

6.2.1 Produits électriques à base d'énergie solaire

132 fournisseurs d'électricité solaire

L'enquête a recensé 132 fournisseurs de produits purement solaires (2018: 140); leur nombre continue donc à diminuer.

Les ventes de produits purement solaires fluctuent de manière importante; comme les quantités sont faibles, le moindre changement chez les gros clients se fait particulièrement ressentir.

La plupart des produits électriques purement solaires sont certifiés avec le label de qualité *naturemade star*.

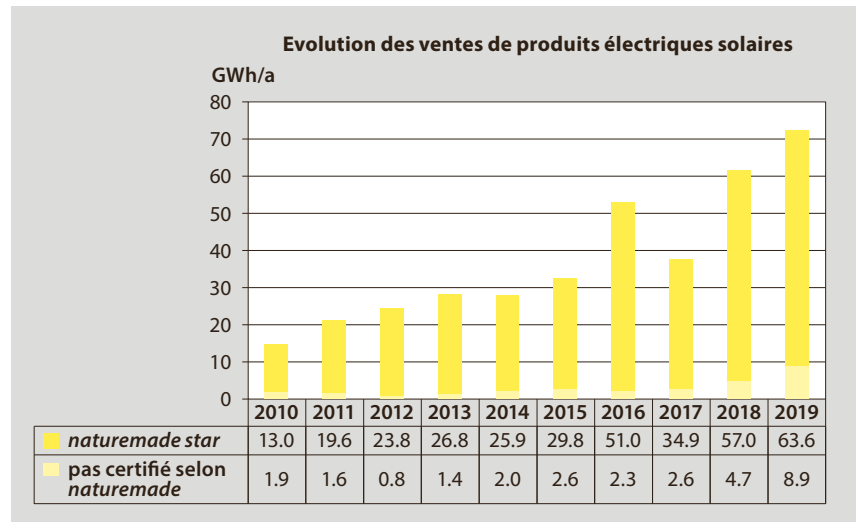


Figure 15: Quantités d'électricité vendues au travers des produits solaires, différenciées selon leur qualité, sans la part solaire contenue dans les produits mixtes.

Les commandes de produits purement solaires stagnent malgré une hausse de la production d'électricité solaire

Les produits purement solaires ont totalisé 35 556 commandes (contre 36 271 en 2018, soit -2%).

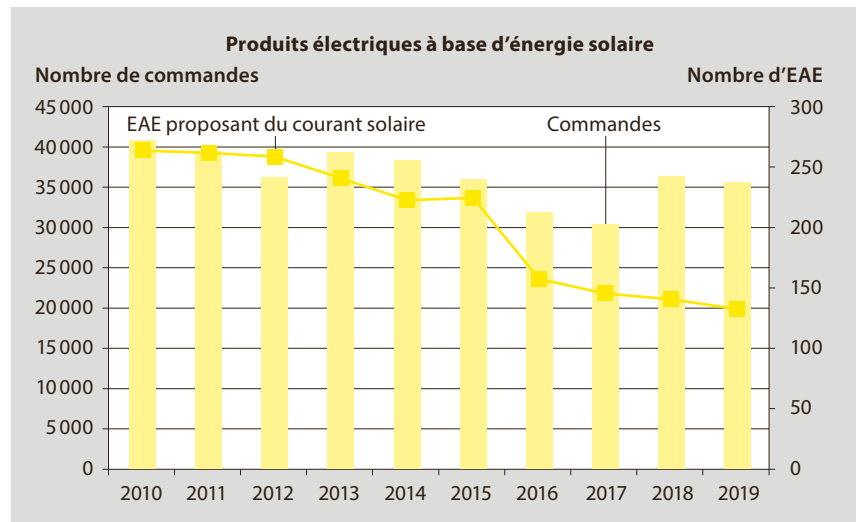


Figure 16: Évolution du nombre de fournisseurs de produits solaires et du nombre de clients.

100 % de production suisse

Les produits électriques purement solaires proviennent à 100% d'installations suisses.

6.2.2 Produits électriques à base d'énergie éolienne

62 fournisseurs de produits éoliens Les fournisseurs de produits purement éoliens étaient au nombre de 62 (2018: 61).

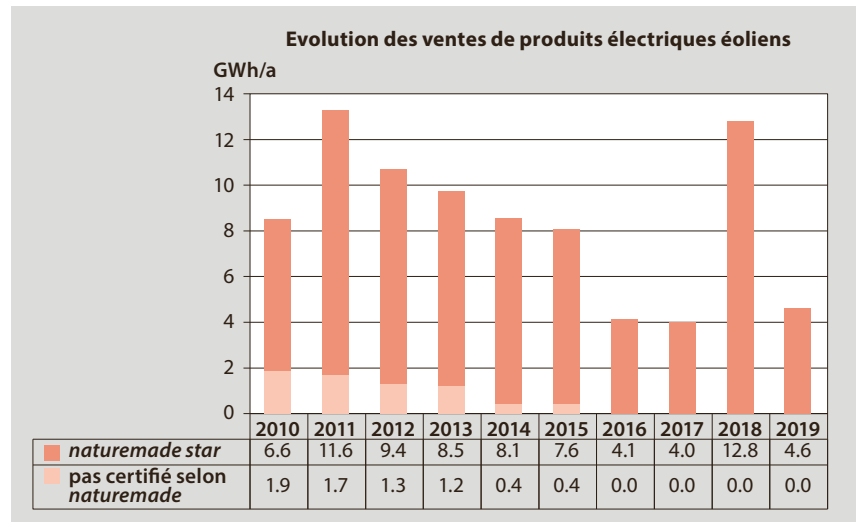


Figure 17: Quantités d'électricité vendues au travers de produits éoliens, différenciées selon leur qualité, sans la part d'éolien contenue dans les produits mixtes.

Le nombre de commandes pour des produits éoliens fluctue ces dernières années

Les produits purement éoliens ont totalisé 578 commandes (2018: 1321, soit – 56%) et ont subi de fortes fluctuations ces dernières années. La demande pour les produits éoliens est environ dix fois plus basse que pour les produits solaires.

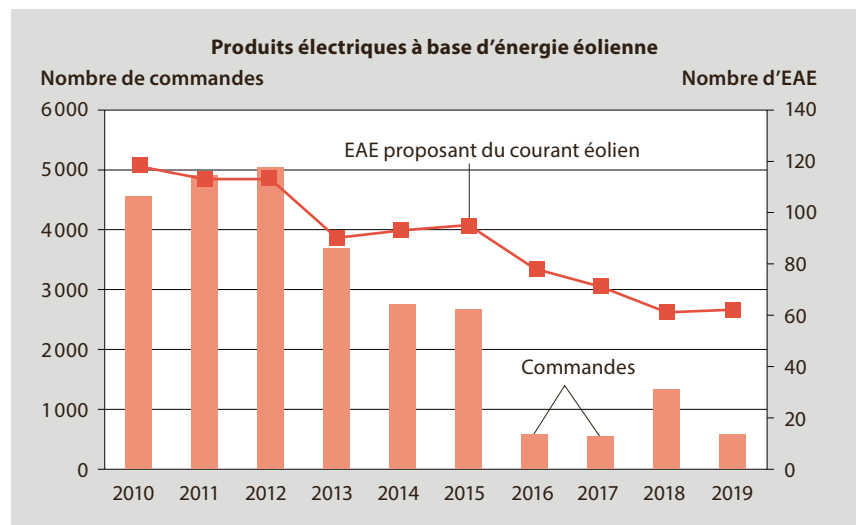


Figure 18: Évolution du nombre de fournisseurs de produits éoliens et du nombre de clients.

0% de production étrangère 0% de l'énergie contenue dans les produits purement éoliens vient de l'étranger.

6.2.3 Produits électriques à base de biomasse

Deux fournisseurs de produits électriques à base de biomasse

Depuis 2008, on trouve sporadiquement des produits purs à base de biomasse sur le marché. On comptait deux fournisseurs en 2019, ce qui peut faire fluctuer fortement les ventes.

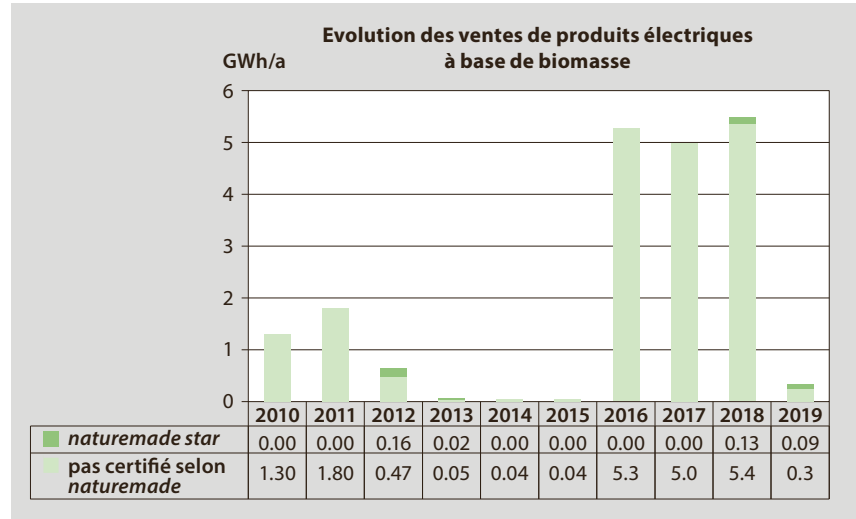


Figure 19: Quantités d'électricité vendues au travers de produits biomasse, sans la part de biomasse contenue dans les produits mixtes.

12% de commandes en moins pour les produits électriques à base de biomasse

Les produits à base de biomasse ont totalisé 83 commandes (contre 94 en 2018, soit -12%).

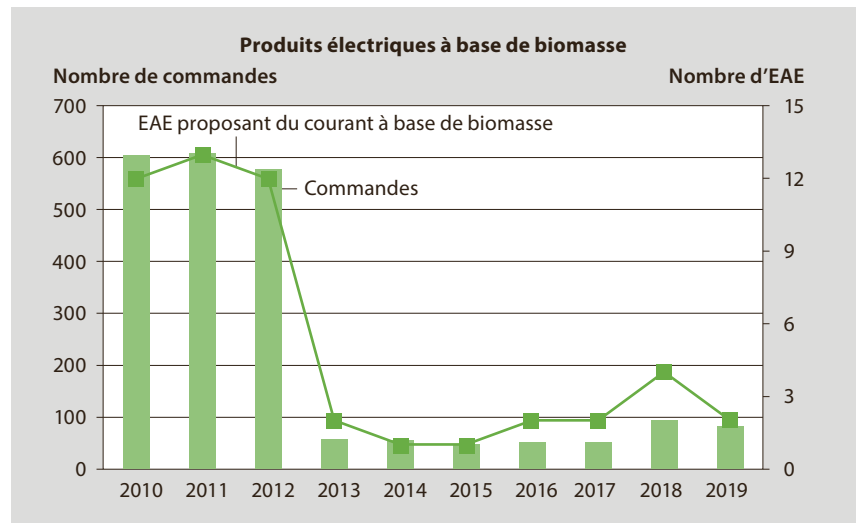


Figure 20: Évolution du nombre de fournisseurs de produits biomasse et du nombre de clients.

100% de production suisse

Conformément aux réponses reçues via les questionnaires, le courant contenu dans les produits à base de biomasse pure provient à 100% d'installations suisses.

7. Evolution du marché du biogaz jusqu'en 2019

Les énergies renouvelables, donc la substitution des énergies fossiles/non renouvelables, jouent un rôle de plus en plus important non seulement sur le marché de l'électricité, mais aussi sur le marché des carburants et des combustibles. En accord avec l'OFEN, l'ASIG et BiomasseSuisse, le VUE a donc décidé en 2016 d'élargir l'enquête au marché du biogaz. Le sondage doit permettre de faire des constatations sur le marché du biogaz, la part de biogaz consciemment choisie et sa qualité, de manière analogue à ce qui se fait pour l'électricité.

Comme il s'agit seulement du quatrième relevé (2019), on dispose de valeurs comparatives seulement pour les trois années précédentes.

7.1 Offre

Le sondage a permis de recenser 59 fournisseurs de gaz qui proposent au moins un produit biogaz ou un produit gaz naturel contenant une part de biogaz. Les fournisseurs recensés en 2019 couvraient environ 77 % des ventes de gaz en Suisse.

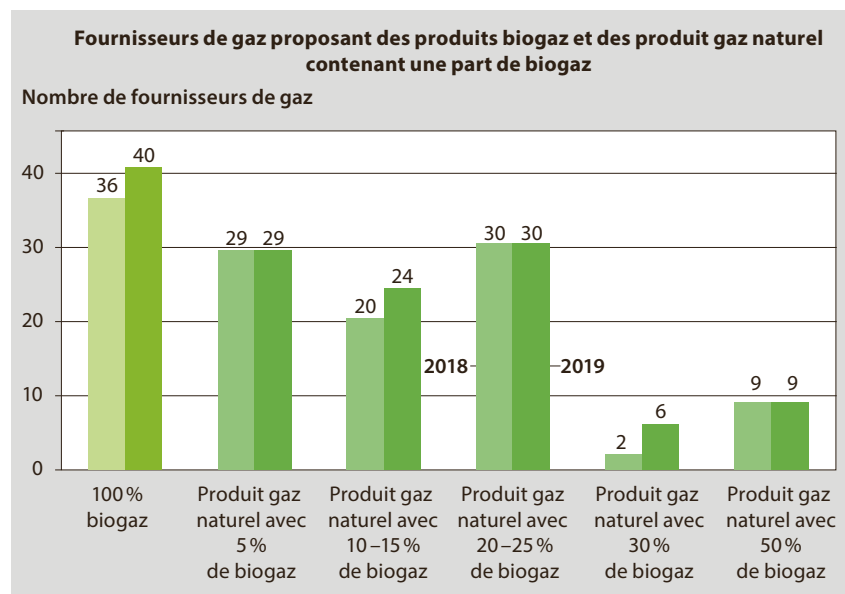


Figure 21: Nombre de fournisseurs de gaz qui proposaient des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz en 2019 (en fonction du type de produit).

7.2 Demande

Ventes 2019: 8034 GWh/a Les ventes de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz ont atteint 8034 GWh/a en 2019 (2018: 9150 GWh/a). Au total, 920 GWh/a de biogaz ont été vendus au travers de ces produits (2018: 778 GWh/a), dont 11 % par le biais de purs produits biogaz.

7.2.1 Part à la consommation totale de gaz

Les produits biogaz et les produits gaz naturel contenant une part de biogaz représentent 23 % (2018: 26 %) des ventes totales de gaz (35 371 GWh/a¹⁴) en 2019. Si on la rapporte uniquement au ventes de biogaz, cette proportion s'élève à 2,6 % (2018: 2 %).

En 2019, 648 GWh/a¹⁴ de biogaz ont été importés depuis l'étranger (2018: 592 GWh/a) et 338 GWh/a¹⁴ de biogaz ont été produits en Suisse (2018: 305 GWh/a).

L'analyse des questionnaires a indiqué que 51 % du biogaz contenu dans les purs produits biogaz proviennent de l'étranger. Pour les produits gaz naturel contenant une part de biogaz, le pourcentage de biogaz provenant de l'étranger est de 66 %.

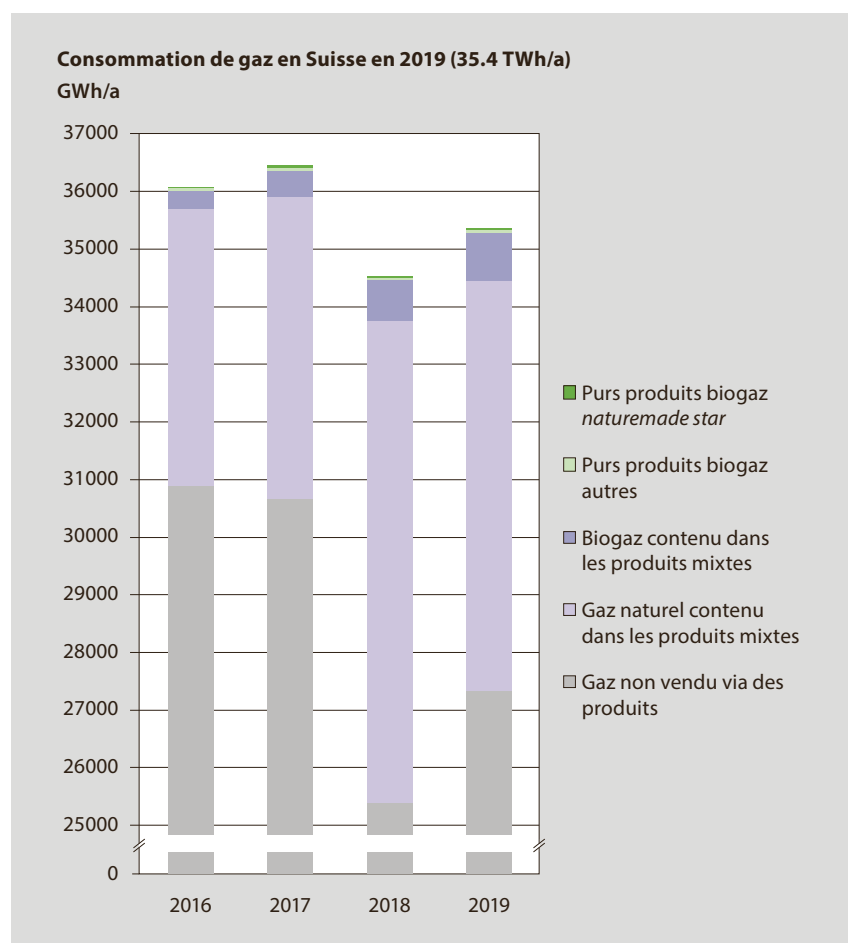


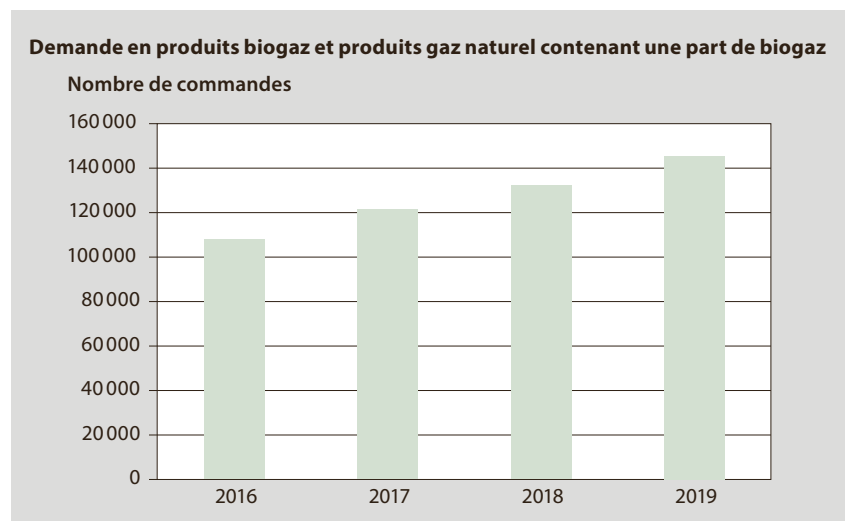
Figure 22: Consommation de gaz en Suisse depuis 2016: purs produits biogaz, biogaz et gaz naturel intégrés dans des produits mixtes, gaz vendu par un autre biais que les produits.

78% des commandes ont été faites par les ménages

7.2.2 Commandes de produits

Les produits biogaz et les produits gaz naturel contenant une part de biogaz ont totalisé 145 292 commandes (2018: 131 827). 78 % des commandes ont été effectuées par la clientèle ménage (2018: 77 %). Les fournisseurs de gaz recensés livrent environ 225 000 ménages et 57 000 entreprises.

Figure 23: Évolution de la demande en produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz (nombre de commandes).



Sur la base du nombre de commandes de produits, on obtient les chiffres suivants pour les ménages et les entreprises :

Environ 50 % des ménages

■ **Ménages:** environ 113 000 clients. Cela représente environ 50 % des ménages auxquels les fournisseurs recensés ont livré du gaz. Ce chiffre élevé a été atteint grâce aux fournisseurs qui proposent un produit gaz naturel contenant une part de biogaz comme produit par défaut avec possibilité d'opting-out.

Un bon 54 % des entreprises et institutions publiques

■ **Entreprises:** environ 31 000 clients. Cela représente environ 54 % des entreprises et institutions publiques auxquels les fournisseurs recensés ont livré du gaz.

7.2.3 Demande en fonction du type de produit

Si on répartit le nombre de commandes en fonction du type d'utilisation des produits, on constate que 74 % ont été commandés pour couvrir la consommation de «chaleur/froid» (2018: 73 %), 25 % pour «cuisiner» (2018: 26 %), et le reste pour les processus. Presque aucun fournisseur n'a pu fournir de données sur le nombre de commandes effectuées pour l'utilisation comme «carburant», car les quantités de carburant achetées aux stations-service ne sont pas enregistrées comme des commandes séparées.

98% des commandes de produits concernent des produits gaz naturel contenant une part de biogaz

98 % des commandes concernaient les produits gaz naturel contenant une part de biogaz (2018: 98 %).

Tableau 10: Nombre de commandes effectuées en 2019 pour des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz, réparties en fonction de l'utilisation.

	Nombre de commandes de produits			Pourcentage
	Chaleur / froid	Cuisson	Processus	
Biogaz naturemade star	490	1 289	7	1 %
Biogaz autres	684	178	11	1 %
Produits gaz naturel contenant une part de biogaz	106 485	34 299	1 429	98 %
Total	74 %	25 %	1 %	100 %

77 % des commandes de produits contenaient 5 %, resp. 10–15 % de biogaz.

La composition des produits gaz naturel contenant une part de biogaz est très variable; la part de biogaz varie entre 5 % et 70 %. La majorité des commandes (43 %, contre 56 % en 2018) concernait des produits contenant 5 % de biogaz, et 33 % concernaient des produits gaz naturel avec 10–15 % de biogaz (2018: 39 %). Davantage de produits contenant 20 % de biogaz ont été vendus par rapport à l'année précédente (20 % en 2019 contre 4 % en 2018). Les produits par défaut proposés par les fournisseurs de gaz contiennent en général 5 à 20 % de biogaz.

Tableau 11: Nombre de commandes effectuées en 2019 pour des produits gaz naturel contenant une part de biogaz, réparties selon le pourcentage en biogaz.

Part de biogaz contenue dans les produits gaz naturel	Nombre de commandes		
	Clientèle ménage	Clientèle non-ménage	Pourcentage des commandes
jusqu'à 5 %	54 877	5 557	42 %
10–15 %	25 579	24 325	35 %
20–25 %	28 014	509	20 %
30 %	2 746	399	2 %
50–70 %	319	10	0 %
variable	194	1	0 %
Total	111 729	30 801	100

90 % du biogaz est vendu via des produits gaz naturel contenant une part de biogaz.

En 2019, les ventes de produits biogaz purs et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz ont totalisé 8034 GWh/a (2018: 9150 GWh/a). Les produits gaz naturel contenant une part de biogaz représentaient la majorité des ventes avec 99 % (2018: 99 %). En moyenne, ces produits contenaient 10 % de biogaz (2018: 8 %). Au total, 920 GWh/a de biogaz ont été vendus au travers de produits en 2019 (2018: 778 GWh/a). 89 % de cette quantité, soit 821 GWh/a, ont été vendus via des produits gaz naturel contenant une part de biogaz (2018: 90 %, soit 701 GWh/a). 359 GWh/a (39 %) ont été achetés par les ménages en 2019.

La catégorie d'utilisation «chaleur/froid» est la plus grande consommatrice de biogaz; cela ne se chiffre pas seulement par le nombre de commandes, mais aussi par la quantité consommée (94 %) (2018: 89 %). La quantité restante se répartit entre «cuisson» (0,5 % contre 0,4 % en 2018), «carburant» (0,8 % contre 0,7 % en 2018) et «processus» (4,7 % contre 9,5 % en 2018).

Tableau 12: Quantités totales de biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz vendues en 2019 (GWh/a), réparties selon leur utilisation.

	Quantités d'énergie vendues (GWh/a)				Pourcentage
	Chaleur / froid	Cuisson	Carburant	Processus	
Biogaz <i>naturemade star</i>	37	0.6	2	0.9	0.5 %
Biogaz autres	27	0.1	30	1	0.7 %
Produits gaz naturel contenant une part de biogaz	7 480	42	36	378	99 %
dont biogaz	775	3	5	38	10 %
dont gaz naturel	6 704	39	31	340	90 %
Total biogaz	839	4	37	40	11 %
Total vendu au travers de produits	7 544	43	68	380	100 %

83 % du biogaz ont été vendus au travers de produits gaz naturel contenant 10–15 %, resp. 20–25 % de biogaz.

Les 821 GWh/a de biogaz vendus via des produits gaz naturel contenant une part de biogaz s'y trouvaient principalement en proportions de 10–15 %, resp. 20–25 %.

Tableau 13: Quantités totales de biogaz vendues en 2019 au travers de produits gaz naturel contenant une part de biogaz, réparties selon leur pourcentage en biogaz.

Part de biogaz contenue dans les produits gaz naturel	Quantités d'énergie vendues (GWh/a)		
	Clientèle ménage	Clientèle non-ménage	Pourcentage
jusqu'à 5 %	84	19	13 %
10–15 %	39	447	59 %
20–25 %	178	19	24 %
30 %	20	12	4 %
50–75 %	4	0	0 %
variable	0.9	0	0 %
Total	325	497	100 %

7.3 Produits par défaut sans possibilité d'opting-out

Sept fournisseurs de gaz ont indiqué avoir livré un produit par défaut sans possibilité d'opting-out à des clients ménages. Ces clients n'avaient pas la possibilité de choisir un produit gaz naturel contenant une part de biogaz plus basse. Les quantités de ce produit ne sont donc pas prises en compte dans l'évaluation.

**«Plus d' un tiers des ménages suisses
commande consciemment des
produits électriques renouvelables.»**